

Ref saint-brieuc

Communiqué de presse

INAUGURATION DU NOUVEAU MAGASIN VRAC AU PORT DU LEGUE



Saint Brieuc, le 3 février 2012

BLP (Bolloré Logistique Portuaire) est le pôle manutention portuaire de Bolloré Logistics en France. BLP est implanté dans 15 ports dont Le Légué à Saint-Brieuc. Présent depuis plus de 80 ans, **BLP Saint-Brieuc** (Cogemar) offre à ses clients des prestations de manutention portuaire, consignation, transit, affrètement maritime et routier, stockage.

Le Port du Légué est le premier port des Côtes d'Armor dont la position centrale et la proximité du port avec la RN12 en font une vraie place dans le schéma logistique breton. La collaboration constructive entre les différents acteurs publics et privés a favorisé le développement des activités d'importations et d'exportations au Port du Légué.

Aujourd'hui un partenariat dynamique entre le Conseil Général des Côtes d'Armor, la Chambre de Commerce et d'industrie et **BLP Saint-Brieuc** permet une augmentation des capacités de trafic au Port du Légué. La construction de ce nouvel entrepôt de 2500 m² dédié aux marchandises vrac va garantir la poursuite de la forte croissance de trafic enregistrée en 2010 et 2011 à Saint Brieuc.

Cet investissement va sécuriser la logistique export de Kerphalite* du Groupe Damrec, et renforcer la capacité d'importation d'aliment pour bétail.

En plus de ce nouveau magasin, **BLP Saint-Brieuc** a repris cette année l'exploitation de 2500 m² de magasin de stockage, permettant d'augmenter de 50% les volumes de bois du Nord pour atteindre près de 75 000 m³ l'an dernier. **BLP Saint Brieuc** vient par ailleurs de commander une nouvelle grue hydraulique d'une valeur de 500 Keuros, portant à trois le nombre d'engins de manutention disponibles au Port du Légué.

BLP confirme son ambition pour le port de **Saint-Brieuc**, et sa conviction sur le rôle croissant des ports de proximité dans la construction des solutions logistiques performantes.

Principal acteur portuaire français dans la logistique des éoliennes, **BLP** a également l'ambition de favoriser le rôle des ports des Côtes d'Armor dans les futurs développements des champs offshore.

Bolloré Logistics a confirmé son implication dans la manutention portuaire en signant dans le cadre de la réforme portuaire, 7 conventions de concessions d'une durée de 25 à 35 ans. Ces conventions de terminaux prévoient la gestion de terre-pleins dédiés, la reprise de l'outillage (grues et portiques) pour un montant de 35 millions d'euros et le recrutement du personnel grutier. Les ports concernés sont Dunkerque, Nantes/Montoir, Rouen et La Rochelle.

* Minerais utilisé pour la fabrication des tuiles réfractaires

Bolloré Logistics fait partie de la division transport et logistique du groupe Bolloré.

Présentes sur les cinq continents les Marques de Bolloré Logistics (SDV, SAGA, BLP, Nord Sud), exercent tous les métiers de la logistique : commission de transport aérien, maritime et terrestre, prestations douanières, stockage et distribution, logistique industrielle, opérations portuaires, contrôles sécurité et qualité, courtier en affrètement maritime à travers un réseau international de 525 agences implantées dans 92 pays et employant 10.000 collaborateurs (hors Afrique).

Contact : Nathalie GRANDPERRIN – 01 46 96 44 14
www.bolloré-logistics.com